

MÉDIATHÈQUE DE SAINT-MANDÉ

Autorisation d'inscription pour les mineurs

Je soussigné(e) (père, mère, tuteur)

Adresse :

Tél :

e-mail :

autorise l'enfant (nom et prénom) :

date de naissance :

à s'inscrire à la Médiathèque de Saint-Mandé.

J'ai pris connaissance des extraits du règlement ci-dessous. Je prends donc la responsabilité des documents empruntés au moyen de cette carte.

Date :

Signature

Extraits du règlement

Art. 2 – L'accès à la médiathèque et la consultation sur place des documents sont libres et gratuits. La communication de certains documents peut, pour des raisons touchant aux exigences de leur conservation, relever de l'appréciation du personnel de la médiathèque.

Art. 10 – En fonction du type d'abonnement, chaque usager peut emprunter à domicile 20 documents tous supports (dont 2 livres nouveautés). A l'espace musique-vidéo, l'usager peut emprunter 20 CD (dont deux nouveautés) et 10 DVD (dont une nouveauté) pour une durée d'un mois.

Art. 15 – En cas de retard dans la restitution des documents empruntés, à savoir 22 jours de retard, le droit au prêt sera suspendu d'autant de jours de retard.

Art. 16 – En cas de perte ou détérioration grave d'un document, l'emprunteur doit assurer son remplacement ou le remboursement de sa valeur.

Art. 17 – En cas de détérioration répétée des documents de la médiathèque, l'usager peut perdre son droit au prêt de façon provisoire ou définitive.

Art. 19 – Les lecteurs sont tenus de respecter le calme à l'intérieur des locaux.

Art. 20 – Il est interdit de fumer, de manger et boire dans les locaux de la médiathèque.

